



CONDITIONS GENERALES DE VENTE – CAMPING DU SURCHAUFFANT

Il est rappelé au client, conformément à l'article L. 121-21-8 12° du Code de la consommation, qu'il ne dispose pas du droit de rétractation prévu à l'article L. 121-21 du Code de la consommation. Les Conditions de Vente du tarif réservé précisent les modalités d'annulation et/ou de modification de la réservation.

1. TARIFS

Ils ne comprennent pas la taxe de séjour. Les enfants de moins de quatre ans sont accueillis gratuitement.

- **Emplacement Camping** : notre tarif de base est par jour de midi à midi pour 1 emplacement (caravane, tente ou camping-car), 2 personnes, 1 véhicule maximum. Un emplacement peut accueillir un maximum de 6 personnes, 1 installation principale (caravane, tente ou camping-car), 2 petites tentes et 1 véhicule.

- **Locations** : notre tarif est pour une location équipée et incluant tous le matériel de cuisine et de table. Les draps, linge de toilette et de maison ne sont pas fournis. 1 véhicule maximum. Les charges (eau, électricité et chauffage) sont comprises. Le nombre de personnes (enfants et bébés compris) ne doit pas excéder la capacité de la location choisie. L'installation d'une tente ou d'une tonnelle sur la parcelle n'est pas tolérée. Les véhicules supplémentaires seront facturés selon les tarifs. Les remorques sont **interdites** à l'intérieur du camping (possibilité de stationnement payant sur le parking extérieur fermé).

2. RÉSERVATIONS

- **Emplacement Camping** : les réservations en haute saison sont de 7 nuits minimum. Une caution de 50€ vous sera demandée par badge d'entrée.

- **Locations** : les réservations en haute saison sont de 7 nuits minimum. Pour les mobil-homes, les arrivées et les départs sont possibles le dimanche. Pour les chalets et cocos sweet : les arrivées et les départs sont possibles le samedi. En basse saison, les réservations de locations sont de 2 nuits minimum. Une caution de 150€ vous sera demandée par logement. Une caution de 50€ vous sera demandée par badge d'entrée.

3. CONDITIONS DE PAIEMENT

La réservation devient définitive après réception des arrhes, soit 30% de la réservation avec un minimum de 50 euros.

Le règlement du solde devra nous parvenir au plus tard 21 jours avant l'arrivée. Si la réservation a lieu moins de 21 jours avant la date de début de séjour, le client doit alors régler l'intégralité du montant du séjour au moment de sa réservation.

4. ANNULATION DE SEJOUR

Uniquement pour les réservations avec l'assurance annulation. L'annulation d'une réservation doit être faite par courrier recommandé.

- En cas d'annulation de réservation, plus de quatre semaines avant la date d'arrivée, les arrhes (et le solde éventuel pour les locations) seront remboursées, déduction faite des frais d'annulation. Les frais d'annulation sont de 30€.
- En cas d'annulation moins de quatre semaines avant la date d'arrivée, les arrhes (et le solde éventuel pour les locations) seront conservées, **sauf** si vous avez souscrit à l'assurance annulation et que votre sinistre est garanti par celle-ci.

ATTENTION : les Chèques Vacances ne sont pas remboursables

5. ARRIVÉE RETARDÉE

La réservation demeure valide 48 heures après la date et l'heure d'arrivée prévues. Passé ce délai et sans nouvelle de votre part, la réservation est annulée et les règlements conservés.

6. FACTURATION

En haute saison, la facturation est établie sur la base de la période réservée quelles que soient les dates effectives d'arrivée et de départ.

7. ANIMAUX

- **Emplacement Camping** : Les animaux sont acceptés sur présentation du carnet de santé à jour. Les chiens sont sous la responsabilité de leurs maîtres et doivent être tenus en laisse. Ils ne doivent pas être laissés sans surveillance dans l'enceinte de l'établissement (sur l'emplacement de camping ou dans un véhicule).

Les chiens de catégorie 1 et 2 sont interdits. Les chiens sont interdits à la piscine ainsi que sur les plages.

- **Locations** : Par mesure de sécurité et d'hygiène, les animaux sont **interdits** dans les locations sous peine d'expulsion des occupants sans préavis, ni remboursement.

8. LA DIRECTION SE RÉSERVE LE DROIT

- De refuser toute personne mineure non accompagnée d'un parent ou responsable légal
- De refuser une réservation sans justification.
- D'expulser quiconque causerait des nuisances : bruit, agressivité, dégradations diverses.

9. SÉCURITÉ

Nous déclinons toutes responsabilités pour les vols dans l'enceinte du camping, dans les tentes, les caravanes, les locations, les mobil-homes privés ou les véhicules. Des coffres privés peuvent être loués à la réception.

Le camping est équipé de branchements aux normes européennes. La norme NFC 15100 prévoit l'obligation d'un raccordement électrique 3 fils (2p + 1T). Les branchements non conformes ne seront pas tolérés.

10. ASSURANCE

Il est stipulé que les clients sont titulaires d'une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels et matériels qu'ils peuvent occasionner.